



## BULLETIN D'INFORMATIONS N°22

Compte-rendu de la réunion  
du conseil municipal du 22  
mai 2003 :

Sous la présidence de M. Vincent BALLOT

(11 Conseillers présents ; Pouvoir de Jérôme THEVENOT, à Bernadette MADIOT et de Michel BAILLY à Philippe BALLOT).

Absent excusé : Philippe BUGNET.

Secrétaire de séance : Alain VEFOND.

◆ Réfection de la toiture du Château  
(salle Gorrevod) :

Une demande avait été faite en 2001 pour inscrire cette partie du château sur la liste supplémentaire des Monuments Historiques, ce qui fut accepté en 2002. Cette démarche a retardé quelque peu les travaux mais a permis de remplir les

conditions permettant de prétendre à des subventions de la part de l'état, du département et de la région (25% au plus dans chaque cas, soit un maximum qui pourrait atteindre 75%).

Le maire rappelle que le montant des travaux de réfection de la toiture de la Salle Gorrevod est de **144 000 • HT** et demande au conseil de voter une délibération l'autorisant à demander les subventions ci-dessus.

**Voté à l'unanimité.**

Le maire demande au conseil de voter une autre délibération l'autorisant à confier la maîtrise d'œuvre des travaux au cabinet d'architectes «Bergeret et Associés» pour un montant de 13 400. • H.T (bénéficiant des mêmes taux de subventions que les travaux proprement dits).

***Voté par 9 voix pour et 4 abstentions.***

◆ Travaux de Voirie

Des travaux de réparations localisées de chaussées vont être effectués cet été.

La chaussée de la voie de Verdun (partie entre lotissement Collieux et déviation) va être reprise entièrement ainsi que la pose de 45 m de bordures de trottoir pour canaliser les eaux de pluie dans le virage, pour un montant de 16 113 •.

Une délibération est prise pour autoriser le maire à demander une subvention au Département, concernant la pose des bordures

***Voté à l'unanimité***

◆ Traitement et Gestion des Ordures  
Ménagères :

Une délibération est prise pour déléguer la compétence «Traitement et Gestion des Ordures Ménagères» à la

Communauté de Communes de la Vallée de l'Ognon.

**Voté par 9 voix pour et 4 abstentions.**

◆ **Lotissements «les Tilleuls» et «Corvée des Carmes» :**

Une délibération est prise pour accepter un transfert de terrain 2, 57 a à la commune en bordure du lotissement «Corvée des Carmes» (lotissement Bidal)

**Voté à l'unanimité**

Pour la rétrocession de la voirie du lotissement «Les Tilleuls» (lotissement Collieux), la commune préfère attendre que tous les travaux de construction, pouvant engendrer des dégradations, soient terminés, de manière à récupérer une voirie en parfait état.

◆ **Subventions aux Associations :**

Suite à la réunion avec les diverses associations de Marnay, cinq d'entre elles ont fait une demande.

Une délibération est prise pour attribuer les subventions suivantes, d'un montant total de 2239, 24 ●.

Cinévasion :	198, 12 ●
Judo Club :	480, 00 ●
Raid Marnaysien :	800, 00 ●
Ready Run :	381, 12 ●
Mutuel Nationale Territoriale :	380, 00 ●

**Voté à l'unanimité**

◆ **Aire de jeux :**

Un projet pour un aménagement d'une aire de jeux pour enfants fait l'objet d'une demande de subvention à la région de Franche-Comté à hauteur de 15%.

**Voté à l'unanimité**

◆ **Communauté de Communes**

Suite au transfert de compétence du CEL - PLA à la Communauté de Communes depuis le début de l'année, la commune doit régulariser le paiement des congés payés à M. Xavier HUBNER.

Une délibération est prise pour accepter la régularisation

**Voté à l'unanimité**

Le point sur l'opération "façades" :

Les relevés sur le terrain, réalisés lors de l'étude préliminaire, ont permis de dénombrer 203 bâtiments dans le périmètre de l'opération, pour un objectif de 60 à 100 façades rénovées.

Les propriétaires ont été contactés afin de les informer et, éventuellement, de prendre rendez-vous pour des visites sur les lieux des travaux.

Parmi les bâtiments visités, 73 pouvaient bénéficier d'une subvention municipale.

22 propriétaires n'ont pas souhaité profiter de cette opération pour diverses raisons : ravalement de façade effectué récemment, travaux jugés trop coûteux ou, tout simplement, aucune envie de faire des travaux.

26 propriétaires n'ont pas encore rendu leur dossier.

**25 propriétaires ont déposé un dossier et bénéficient de la subvention municipale. Le montant des travaux est de 261 645 euros et le montant des subventions est de 63 135 euros, dont 50 424 euros de subvention municipale.**

Un rapide calcul montre que le pourcentage moyen de subvention est de 24%, alors que beaucoup attendaient 30% de la part de la commune. Pour répondre aux questions que certains d'entre vous se posent, une petite mise au point est nécessaire : rappelons tout d'abord que le montant des travaux pouvant être subventionnés est plafonné à 8000 ●.

Si le montant réel est plus important, le pourcentage moyen de la subvention communale sera inférieur à 30%.

D'autre part, seuls les travaux répondant aux critères définis par le bureau d'étude peuvent être subventionnés. Si, en même temps, vous réalisez d'autres travaux, ceux-ci ne bénéficient pas de la subvention municipale, ce qui réduit le pourcentage moyen pour l'ensemble du projet.

Précisons encore que la subvention n'est accordée que si **les travaux sont exécutés conformément aux prescriptions de l'arrêté.**

Il est donc nécessaire :

- **De communiquer à la mairie la date des travaux et les coordonnées de l'entreprise retenue au moins deux semaines avant leur exécution ;**

- **De remettre à la mairie l'imprimé "déclaration d'ouverture de chantier" daté et signé ;**

- **De déposer en mairie, à l'issue des travaux, l'imprimé "déclaration d'achèvement de travaux", complété et signé, permettant de vérifier la conformité des travaux.**

L'opération "Façades" continue ; ceux qui le souhaitent peuvent encore en profiter avec, cependant, un taux de subvention ramené à 25%, jusqu'au 31 mars 2004.

Conseils de la gendarmerie pour éviter les vols et les cambriolages :

**En 10 ans, les cambriolages ont augmenté de 130 % en France.** Un chiffre qui fait frémir locataires et propriétaires.

Les statistiques nationales prouvent que plus de huit fois sur dix, les "monte-en-l'air" passent par la porte d'entrée des habitations. Pour éviter de désagréables surprises en arrivant sur son palier ou, du moins, diminuer les risques, quelques précautions sont nécessaires en cette période de l'année

**Deux cambrioleurs sur trois sont des amateurs en quête d'un coup facile. Ils renoncent au bout de quelques minutes si la serrure résiste...** Il faut donc que votre porte palière tienne le coup durant cinq à sept minutes face aux intrus. Trois ou quatre techniques sont particulièrement à la mode aujourd'hui : **Il y a les traditionnels amateurs du pied de biche** qui, en quelques pesées sur la "plume", fracturent le chambranle de la porte et les serrures.

D'autres préfèrent, **à l'aide de pinces très puissantes, arracher les barillettes des verrous.** Enfin, il y a les **"rois" de la serrure.** Là, nous dénombrons **les fidèles du "parapluie" et les "forceurs"**, les premiers utilisent une petite lame qui épouse les formes des penes de la serrure et la débloque. Les seconds introduisent une barre de fer dans la serrure et forcent.

**Avant de quitter votre domicile,** pensez-vous toujours à fermer vos fenêtres, vos volets, vos portes principales, portes de garage et soupiraux ? Votre porte d'entrée ou de garage peut-elle résister pendant quelques minutes, aux cambrioleurs ? Il est bon de se poser ces questions à l'approche de l'été et des départs en vacances.

Pour diminuer les risques et ne pas être une proie trop facile, on peut bien sûr **installer des alarmes, blinder sa porte**

### ou plus simplement prendre certaines précautions.

Si vous partez en vacances, certains petits trucs éviteront peut-être d'attirer la convoitise des "monte-en-l'air".

### Règles d'or à respecter pour éviter bien des désagréments et des soucis :

1. Ne jamais mettre son téléphone aux abonnés absents - Faites une demande pour transférer vos appels sur vos lieux de villégiature auprès de France-Télécom.
2. Evitez de laisser votre boîte aux lettres se remplir jour après jour.
3. Ne gardez jamais de grosses sommes d'argent liquide chez vous.
4. Remettez les clés à votre voisin ou à un proche qui viendra de temps en temps faire une ronde.
5. Fermez toujours vos fenêtres, même pour une absence limitée. Faites attention aux échafaudages et échelles. Ne fermez pas à clé vos meubles anciens, vous éviterez le vandalisme des voyous qui désagrégeront le meuble pour forcer la petite serrure.
6. Utilisez serrures et verrous quelle que soit la durée de votre absence.
7. Fermez les volets si vous devez partir plus de 24 heures.
8. Ne laissez jamais vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres ou à un tout autre endroit facilement accessible.
9. N'indiquez ni votre nom, ni votre adresse sur votre trousseau de clés.
10. Si vous perdez vos clés, faites immédiatement changer vos serrures.
11. Laissez une lampe allumée de façon à faire croire que l'habitation est occupée.

**Mesdames et messieurs, sachez qu'en période de vacances, la Gendarmerie renforce aussi son action de surveillance des résidences, de jour et de nuit.** Néanmoins, cette action préventive peut être renforcée par la mise en place des mesures dissuasives désignées ci-dessus.

**N'oubliez pas non plus de communiquer à la Gendarmerie Nationale :**

- \* l'adresse de votre résidence, vos nom, prénom, et n° de téléphone où vous pouvez être habituellement contacté en cas de problème.
- \* les N° d'immatriculation des véhicules autorisés à pénétrer ou à séjourner sur votre propriété.
- \* les noms, prénom, adresse et n° de téléphone de ces propriétaires et des personnes autorisées à effectuer des

rondes, passages ou travaux en votre absence.

Adjudant CHEVRIER, Commandant la communauté de brigades de MARNAY.

### Activités d'été au CEL-PLA de la Communauté de Communes :

#### ⊗ Pour les 6-10 ans :

Activités : jeux, base-ball, piscine, construction, peinture aquarelle, sortie à Ludale parc et à Nigloland, sortie nature, modelage, olympiade, sports collectifs.

Lieu : école primaire de Marnay.

Dates : \* du 30 juin au 4 juillet ;

\* du 7 au 11 juillet ;

\* du 15 au 19 juillet ;

\* du 21 au 25 juillet.

Horaires : au choix de 9h à 17h  
ou de 10h à 16h.

(9h à 17h pour les sorties à l'extérieur).

Thèmes : en plus des activités ci-dessus, un thème principal sera abordé chaque semaine :

1<sup>ère</sup> semaine : **recycle-toi** ;

2<sup>ème</sup> semaine : **les chevaliers de la table ronde**

3<sup>ème</sup> semaine : **la nature en peinture** ;

4<sup>ème</sup> semaine : **"eau olympiade"**.

Fournitures : pique-nique à fournir pour les sorties à l'extérieur ; vêtements de sport et baskets ; casquette, lunettes, crème à bronzer pour piscine ; vélo personnel et casque pour les sorties VTT, apporter des habits de rechange pour les jeux d'eau.

Tarifs dégressifs : tous les détails au 06-85-10-09-50.

#### ⊗ Pour les 9-12 ans :

Activités : jeux d'opposition, baseball, tir à l'arc, jeux de piste, piscine, construction, aquarelle, challenge vert avec une nuit sous tente, canoë-kayak, sortie à Nigloland, descente en rappel, VTT, etc.

Lieu : salle polyvalente de Marnay.

Dates : \* du 30 juin au 4 juillet ;

\* du 7 au 11 juillet ;

\* du 15 au 19 juillet ;

\* du 21 au 25 juillet.

Horaires : au choix de 9h à 17h  
ou de 10h à 16h.

(9h à 17h pour les sorties à l'extérieur).

Thèmes : en plus des activités ci-dessus, un thème principal sera abordé chaque semaine :

1<sup>ère</sup> semaine : **challenge vert** ;

2<sup>ème</sup> semaine : **trompe l'œil** ;

3<sup>ème</sup> semaine : **vue d'en haut** ;

4<sup>ème</sup> semaine : **joutes nautiques**.

Fournitures et tarifs : voir ci-dessus, pour les 6-10 ans.

#### ⊗ Pour les 13-17 ans :

Activités : escalade, descente en rappel, tir à l'arc, VTT, piscine, activités d'équilibre, canoë-kayak, construction, participation au chantier de jeunes, sortie à Nigloland, soirée à thème chaque semaine.

Thèmes : en plus des activités ci-dessus, un thème principal sera abordé chaque semaine :

1<sup>ère</sup> semaine : **de la boule au rouleau** ;

2<sup>ème</sup> semaine : **l'air de bas en haut et de haut en bas** ;

3<sup>ème</sup> semaine : **navigation dans tous ses états** ;

Dates : \* du 7 au 11 juillet ;

\* du 15 au 19 juillet ;

• du 21 au 25 juillet.

Lieu, fournitures et tarifs : comme les 9-12 ans ci-dessus.

### Semaine peinture à Marnay du 19 au 27 juillet :

(manifestation organisée par l'Office du Tourisme)

• **dimanche 20 juillet : les peintres dans la rue** ;

Dès le matin, les artistes (déjà 10 inscrits) planteront leur chevalet dans les vieilles rues, au bord de l'Ognon.....

Vous pourrez admirer leur talent tout au long de la journée puisqu'ils remettront leur œuvre au jury à 17h et, une heure plus tard, aura lieu la remise des prix en public.

• **exposition de peintures, salle Corinne Gillier-Barbe** ;

Ces œuvres seront exposées la semaine suivante. Venez les découvrir ainsi que d'autres œuvres, huiles, aquarelles ... de nos peintres familiers : M. Gardot, Mme Pellegrinelli...

Vous pourrez acquérir, si vous le désirez, une peinture de notre village.

• **Stage aquarelle du 21 au 25 juillet** ;

(salle du baby-foot dans l'ancienne mairie) animé par M. André Lambert, peintre professionnel, domicilié à Saint Vit. Si vous désirez vous initier à cet art, n'hésitez pas.

• **Le 24 juillet : journée dessin et peinture pour les enfants**

M. Neige, peintre professionnel, animera cet atelier destiné aux enfants de 6 à 14 ans, le matin (10-12h) et (ou) l'après-midi (14-16h30).

Il suffira, à chacun, d'apporter :

- crayons de papier et de couleur

- pastilles de gouache
- un pinceau de grosseur moyenne
- un gobelet plastique avec chiffon.

Le papier sera fourni

Inscription obligatoire (**mais gratuite**) à l' Office du Tourisme **du 15 au 19 juillet**.

Pour tout renseignement concernant l' une ou l' autre de des activités, appelez l' Office du Tourisme au **03-84-31-70-89** ou venez nous voir. Si vous avez envie de peindre, de participer d' une manière ou d' une autre, vous serez vraiment les bienvenus.

G. Sutter

### Eté 2003 : visites guidées de Marnay :

Pendant la saison estivale, **du jeudi 17 juillet au jeudi 14 août, chaque jeudi à partir de 14h30**, une visite guidée sera organisée par l' Office du Tourisme de Marnay.

Le départ est prévu devant l' Hôtel de Ville. Après quelques informations sur l' origine du bourg, puis un rappel historique des principaux événements qui ont marqué la vie des habitants, les visiteurs seront invités à découvrir les curiosités qui font l' intérêt du village : place centrale, Hôtel de Santans, église Saint Symphorien, rues paysannes, château.

Le guide s' attachera à montrer combien, par la disposition générale des maisons serrées le long des rues tortueuses et des passages étroits, le village a su conserver l' aspect du bourg médiéval qui en fait aujourd' hui tout le charme.

Un dépliant avec le plan cavalier de Marnay, petite cité comtoise de caractère, sera distribué aux visiteurs.

### La CCVO cherche :

Pour la rentrée de septembre, la Communauté de Communes de la Vallée de l' Ognon **cherche un(e) accompagnateur(trice) pour les enfants de Sornay se rendant en bus à Chenevrey à la cantine.**

**Horaire approximatif :** départ Sornay 11h 45, garde des enfants à la cantine et retour à Sornay 13 h 45.

**Elle cherche également une personne pour garder ces enfants en accueil périscolaire, le soir après la classe, de 16h30 à 17h30, dans les locaux de la salle polyvalente à Marnay.**

**BAFA obligatoire.**

### Des nouvelles du chantier international de jeunes :

Le 16 juin dernier, une réunion rassemblait en mairie les responsables et animateurs du chantiers et les représentants des associations souhaitant participer au projet se déroulant du 5 au 25 juillet 2003.

Pour mémoire, il s' agit de restaurer la berge du ruisseau des Brosses en face de la Marpa, de nettoyer et mettre en sécurité, s' il reste du temps, la mare du "Bois de la Lisa" et de repeindre le pont de bois derrière le lavoir.

Une douzaine de jeunes sont attendus pour réaliser bénévolement ce travail, la commune devant fournir le matériel et les matériaux et assurer l' hébergement.

Un appel est lancé aux Marnaysiens qui accepteraient de prêter, pour trois semaines, une partie du matériel nécessaire : **il nous faudrait 3 barres à mine, 5 ou 6 masses, 4 serpes, 4 ou 5 pelles, 2 pioches, 2 râtaux et 2 ou 3 brouettes.**

L' hébergement se fait dans la salle de cinéma. Les jeunes apportent leurs sacs de couchage, **qu' ils étendront sur des matelas.** Nous en avons déjà une dizaine, **il en faudrait encore 5 (des matelas pneumatiques peuvent convenir)**

Ceux d' entre vous qui souhaitent s' associer à ce chantier en prêtant l' un ou l' autre de ces objets peuvent se faire connaître en mairie ou téléphoner au 03-84-31-71-98.

Vous pourrez également rencontrer ces jeunes sur le chantier ou au cours des soirées à thème qui seront organisées. **N' oublions pas qu' ils viennent en France pour découvrir notre pays et notre culture, donc nous rencontrer.**

### Economisons l' eau pour éviter la pénurie :

A Marnay comme ailleurs, il n' a pas plu en quantité suffisante depuis longtemps et il fait anormalement chaud. Le niveau de l' eau dans les rivières et les nappes phréatiques est très bas et l' été ne fait que commencer. Si nous voulons éviter le pire, c' est-à-dire les coupures d' eau **il faut l' économiser.** C' est pourquoi le maire vient de prendre un arrêté pour inciter les Marnaysiens à économiser l' eau en donnant la priorité à la consommation humaine : **à partir du 16 juin 2003 et jusqu' à nouvel avis, "Sont provisoirement suspendus entre 9h et 19h sur le territoire de la commune de Marnay les usages suivants :**

→ **l' utilisation de l' eau pour l' arrosage des pelouses, des espaces verts, des massifs fleuris, des terrains de sports et des potagers, sauf activité professionnelle,**

→ **L' utilisation de l' eau à titre privé pour le lavage des voitures,**

→ **Le remplissage des piscines.**

**Ces mesures concernent tout type de prélèvement à partir des réseaux d' adduction publics, des forages et puits privés ou en milieu naturel."**

N' oublions pas qu' un robinet qui goutte, c' est 35 000 L d' eau gaspillée par an ; pensons à fermer le robinet pendant que nous nous brossons les dents, à réduire le débit du robinet pour la plupart des usages. Si chacun s' y met nous pourrions éviter le pire.

### Une hôtesse d'accueil à l'office du tourisme pour l'été :

Du mardi 8 juillet au samedi 23 août 2003, l' Office du Tourisme de Marnay sera ouvert **de 10h à 12h et de 13h à 18h du mardi au samedi inclus.**

Une jeune bisontine, Tiphaine JOLY, qui vient de terminer sa 2<sup>ème</sup> année de BTS Tourisme, spécialité accueil et animation, parlant anglais et espagnol, sera présente dans nos locaux et se fera un plaisir de vous y accueillir et de répondre à vos questions.

### Inscriptions à l'Ecole de Musique pour 2003-2004 :

**URGENT**

Les dossiers d' inscription à l' Ecole Départementale de Musique, centre de Marnay, sont disponibles à la mairie de Marnay. **Ils doivent être renvoyés à Vesoul avant le 4 juillet.**

Rappelons que les disciplines enseignées à Marnay, pendant l' année 2003-2004, sont : le Jardin Musical (5 et 6 ans), la formation musicale (à partir de 7 ans) et certains instruments (flûte traversière, hautbois, saxophone).

Pour tout renseignement, s' adresser

au **secrétariat de Gray**  
19, rue Victor Hugo  
70100 GRAY  
03-84-64-86-01

ou

à L' Ecole Départementale de Musique  
23, rue Lafayette

70000 VESOUL  
03-84-75-56-56